

# Institut Bertrand Schwartz

Un institut pour comprendre et agir,  
pour et avec les jeunes

30 ans après le rapport qui a posé les bases de la création des Missions Locales, les professionnels agissent, les élus interviennent, les jeunes évoluent, mais le chômage et la précarité touchent toujours plus les jeunes ; la question de leur insertion reste donc centrale. Le besoin d'en comprendre les enjeux est exprimé autant par les équipes en lien avec les jeunes que par leurs partenaires, élus et autres acteurs du territoire. L'appropriation de ces enjeux est en effet un préalable à la transformation des actions menées avec et pour les jeunes. La démarche de l'institut consiste à mieux comprendre et à créer les conditions d'un renouvellement de l'action en direction des jeunes en s'appuyant sur la capacité d'innovation des jeunes et des professionnels ainsi que sur la capitalisation de 30 ans d'intervention et de politiques publiques. Tout en situant son action dans le présent et pour l'avenir, cette démarche a vocation à construire une vision prospective et à s'inscrire dans la continuité de la recherche-action permanente qui ne cesse de faire ses preuves : celle de Bertrand Schwartz.

Initié par l'Union Nationale des Missions Locales, l'Institut Bertrand Schwartz a pour objet l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Il s'attachera à porter des principes fondamentaux émanant d'entretiens réalisés auprès de Bertrand Schwartz, de Gérard Sarazin et d'une vingtaine de professionnels, chercheurs et spécialistes des Missions Locales et des questions de jeunesse.

## Un objet : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes

Pour observer, décrypter et mettre en perspective cette insertion, il est incontournable que l'institut ne regarde pas les jeunes uniquement au travers du filtre des missions locales ou des difficultés des jeunes.

Les interventions de l'institut se situent au cœur des évolutions structurelles de notre société : les évolutions qui traversent la jeunesse, les changements sociaux, économiques, les modifications des normes d'emploi et des formes du travail.

L'Institut veillera également à ce que l'observation de l'innovation et les recherches-actions qu'il conduira ou soutiendra soient menées dans le respect de deux priorités : d'une part l'observation de l'accompagnement et de son impact devra prendre en compte les jeunes dans leur globalité, d'autre part les actions devront être innovantes, inscrites sur des territoires et élaborées avec des jeunes.

Enfin, l'Institut Bertrand Schwartz s'inscrit dans une démarche d'écoute des jeunes. Pour cela, il proposera des espaces d'échange et de rencontre entre les jeunes. Il s'appuiera sur les Missions Locales en tant que terrains privilégiés d'émergence d'initiatives portées par des jeunes.

## Les principaux objectifs

- ∴ **Créer un lieu de débat interdisciplinaire et transversal ;**
- ∴ **Développer une réflexion sur la prise en compte de la parole des jeunes, leurs propositions et leurs actions ;**
- ∴ **Consolider la définition de l'accompagnement** en intégrant l'écoute ;
- ∴ **Valoriser la démarche des structures d'insertion, et notamment des Missions Locales** en s'appuyant sur leur expérience et leur capacité à innover et mettre en perspective la spécificité de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes ;
- ∴ **Diffuser et promouvoir les productions de l'Institut** auprès des professionnels, des jeunes, des élus et de toute personne intéressée par les contributions de l'Institut relatives aux politiques en direction de la jeunesse.

## Les 5 principes d'action

- > **Penser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes dans sa complexité et sa globalité**
- > **Ecouter les jeunes et s'assurer qu'ils trouvent leur place dans les interventions de l'institut**
- > **Soutenir l'approche territoriale et donc réaffirmer le rôle des acteurs locaux**
- > **Comprendre et favoriser les conditions de l'innovation et de l'action, au plus près des jeunes et des territoires**
- > **Concevoir la recherche sans la dissocier de l'action, en impliquant l'ensemble des acteurs**

Pour atteindre ces objectifs, l'Institut Bertrand Schwartz aura 5 fonctions :

- ∴ **Une fonction d'observatoire** des jeunes en parcours d'insertion sociale et professionnelle et d'accès à l'autonomie,
- ∴ **Une fonction de centre de ressources, de veille et de mutualisation des pratiques**
- ∴ **Une fonction de laboratoire** d'innovation, de recherche, développement et prospective
- ∴ **Une fonction de publication**
- ∴ **Une fonction de formation-action**

La déclinaison opérationnelle de ces fonctions et les moyens déployés seront décloisonnés et seront abordés de manière transversale.

Un conseil scientifique et pédagogique, notamment composé de jeunes, de chercheurs, de représentant du monde économique, de partenaires, de personnalités qualifiées, de présidents et de professionnels de Missions Locales accompagnera ces fonctions.

## Les actions 2011-2013

Les auditions préalables à la création de l'Institut Bertrand Schwartz ont fait émerger **3 besoins exprimés de manière récurrente** :

- ∴ **Une action visible et lisible** : l'action des Missions Locales existe encore peu dans le débat national et local. Le besoin d'un soutien pour exprimer et démontrer les enjeux de l'approche globale et locale, de l'accompagnement et de la parole des jeunes doit trouver une réponse au sein de l'institut.
- ∴ **Une analyse des expérimentations, des innovations et de la pratique** : les équipes manquent de recul sur leur pratique et sur les actions qu'elles conduisent. Ce besoin est particulièrement présent face à

l'absence de capitalisation des expérimentations sociales lancées sous l'égide du Haut-Commissariat à la Jeunesse. L'Institut doit contribuer à analyser et formaliser ce savoir-faire souvent méconnu. Il permettra ainsi des échanges et un partage entre territoires ou partenaires, puis une évolution des pratiques.

- ∴ **Une définition de cadres de référence ou de culture commune** : malgré l'effort de professionnalisation porté par la convention collective de la branche des Missions Locales, l'identité professionnelle des salariés de Mission Locale reste à construire. L'institut doit permettre de définir et de professionnaliser les équipes sur « le métier des Missions Locales ».

C'est à partir de l'analyse de ces 3 besoins que nous avons défini les 3 axes d'actions de l'Institut Bertrand Schwartz :

## Les « Rencontres » de l'Institut Bertrand Schwartz

Il s'agira de temps forts et réguliers de débats interdisciplinaires, inter-associatifs et interinstitutionnels sur des thèmes définis au sein d'une commission de même composition. A travers la confrontation des travaux de l'Institut Bertrand Schwartz avec les études, observations et points de vue de chercheurs et de professionnels, les Rencontres participeront au travail de recherche de l'Institut et donneront lieu à la publication d'Actes. Ces moments privilégiés auront également pour objet d'accroître la visibilité de l'Institut et de ses productions auprès des professionnels, des jeunes, des élus, et de renforcer sa contribution aux politiques en direction de la jeunesse.

## Le « Labo »

A partir des actions, des innovations mais également des expérimentations sociales portées ou associant les Missions Locales, une commission associant des partenaires et des évaluateurs sera constituée pour identifier les thèmes sur lesquels une capitalisation ou une poursuite de l'innovation serait à rechercher. Elle accompagnera ensuite les recherches-actions et les travaux de capitalisation et d'analyse qui seront lancés.

La recherche-action « Agir pour et avec les jeunes » traitant de manière transversale et innovante des actions menées pour et avec les jeunes constituera l'un des thèmes portés par le « Labo ». Plusieurs membres du conseil scientifique et pédagogique participeront à cette commission.

## La « Formation »

A partir du suivi des travaux des « Rencontres » et du « Labo » de l'Institut Bertrand Schwartz, une commission interdisciplinaire accompagnera la mise en place et le suivi d'actions contribuant à la formation aux métiers liés à l'accompagnement et à l'insertion sociale et professionnelle. Ces actions se voudront innovantes, coordonnées entre elles, et évolueront au fil des sessions afin de s'adapter à l'émergence des besoins et des attentes des participants. Elles prendront ainsi appui sur les préconisations pédagogiques suggérées par les travaux de Bertrand Schwartz.

Enfin, elles donneront lieu à la production de synthèses écrites par les participants, les formateurs et les membres de la commission en vue d'une publication de fin de cycle.

Chaque axe d'actions sera donc porté par une commission et chacune de ces commissions sera composée de membres issus du Conseil Scientifique et Pédagogique et sera interdisciplinaire, inter-associative et interinstitutionnelle.

Leur fonctionnement et leurs actions respecteront les principes fondateurs et la démarche de Bertrand Schwartz, en particulier la place de l'innovation, des jeunes, du local et de l'action.